LE MARCHÉ DE L'HABITATION

RAPPORT SUR LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

Région de l'Atlantique

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Date de diffusion : 2015

Faits saillants

- Dans la région de l'Atlantique, le taux d'inoccupation global des places standards[1] s'est élevé à 9,3 % en 2015, alors qu'il était de 11 % en 2014.
- La province ayant la plus faible proportion de places vacantes était la Nouvelle-Écosse (7,9 %).
- C'est au Nouveau-Brunswick que le loyer moyen des places standards a été le plus bas cette année, soit 1 750 $ par mois, et en Nouvelle-Écosse qu'il a été le plus élevé, soit 2 891 $ par mois.

Figure 1

Le taux d'inoccupation de la région est à la baisse

Places standards, région de l'Atlantique

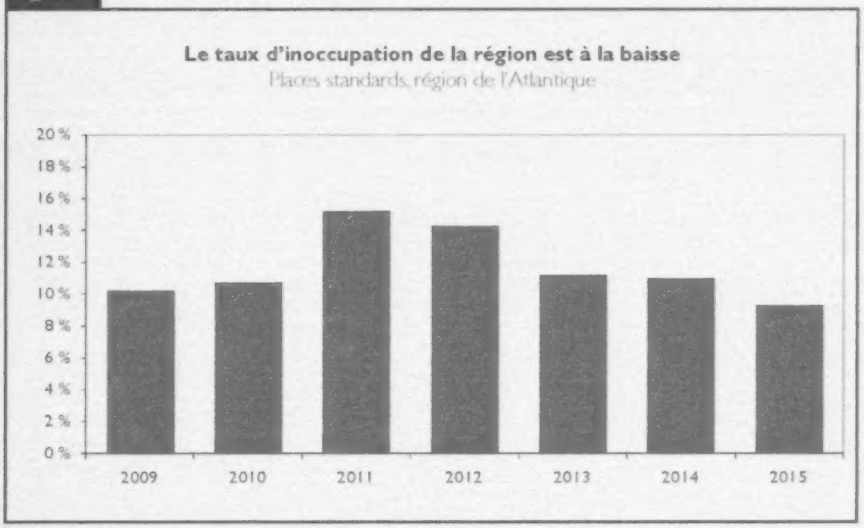

Source : SCHL

[1] Une « place standard » est un espace occupé par un résident qui reçoit un niveau standard de soins, c'est-à-dire moins d'une heure et demie de soins par jour.

Table des matières

1 Faits saillants
3 Le taux d'inoccupation a reculé au Canada atlantique en 2015
3 Le taux d'inoccupation le plus faible a été relevé à Terre-Neuve-et-Labrador
4 Taux d'inoccupation des places standards
5 Le loyer moyen le plus élevé a été enregistré en Nouvelle-Écosse
6 Tableaux de données
13 Méthode d'enquête
14 Définitions
15 Au coeur de l'habitation

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT!

à cette publication et à d'autres rapports du CAM en passant par le Bureau de commandes, à l'adresse www.schl.ca/marchedelhabitation. C'est pratique et rapide! Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les publications, ou encore vous y abonner et les recevoir par courriel, le jour même où elles sont diffusées. Mieux encore, la version électronique des produits nationaux standards est maintenant gratuite.

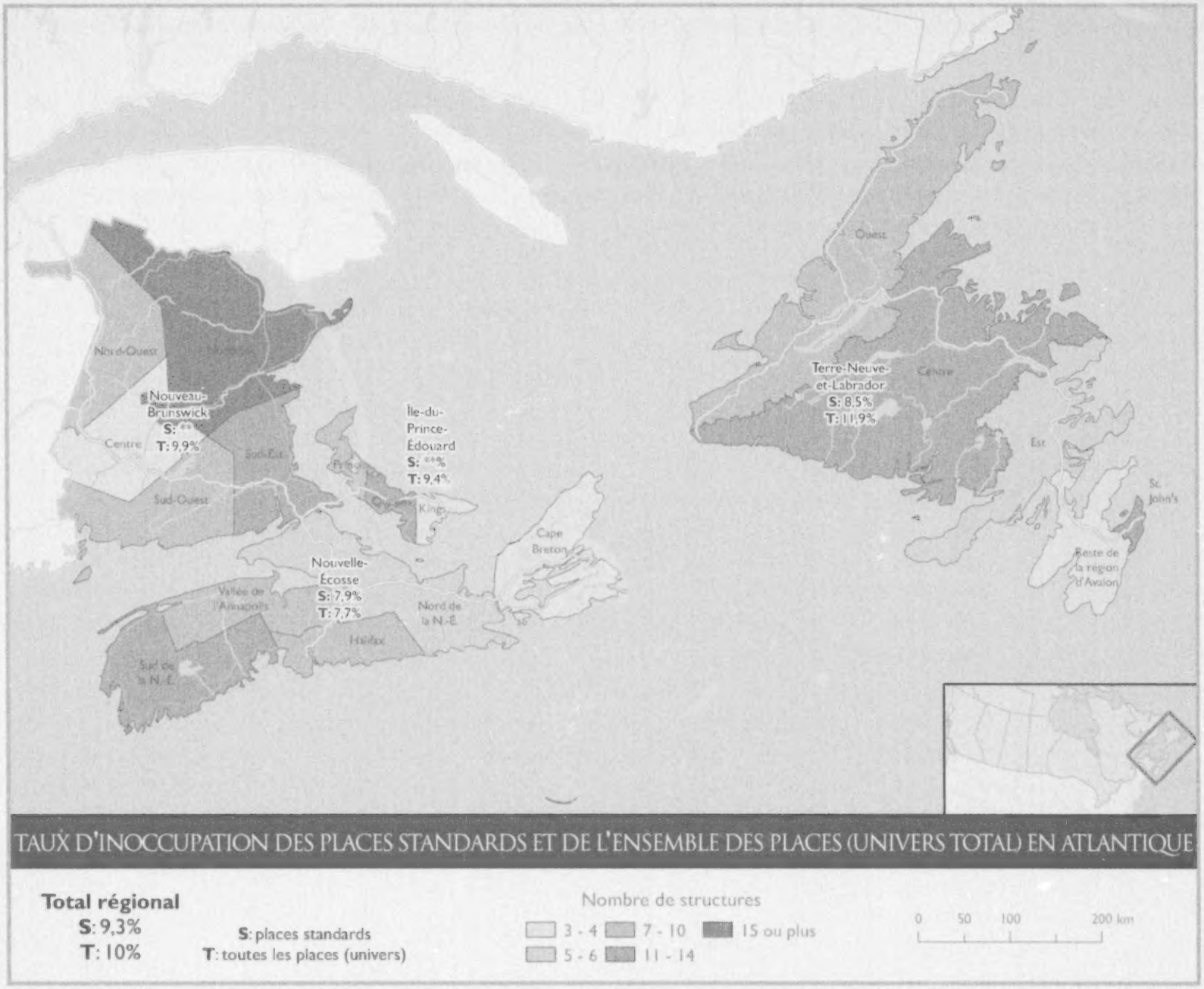
Nord-Ouest
Nouveau-Brunswick
S: **%
T: 9,9%
Centre
Sud-Est
Sud-Ouest
Île-du-Prince-Édouard
S: **%
T: 9,4%
Prince
Queens
Kings
Cape Breton
Nouvelle-Écosse
S: 7,9%
T: 7,7%
Vallée de l'Annapolis
Nord de la N.-É.
Halifax
Sud de la N.-É.
Ouest
Terre-Neuve-et-Labrador
S: 8,5%
T: 11,9%
Centre
Est
St. John's
Reste de la région d'Avalon
TAUX D'INOCCUPATION DES PLACES STANDARDS ET DE L'ENSEMBLE DES PLACES (UNIVERS TOTAL) EN ATLANTIQUE
Total régional
S: 9,3%
T: 10%
S: places standards
T: toutes les places (univers)
Nombre de structures
3 - 4
5 - 6
7 - 10
11 - 14
15 ou plus
0
50
100
200 km

Le taux d'inoccupation a reculé au Canada atlantique en 2015

Selon les résultats de l'Enquête sur les résidences pour personnes âgées que mène tous les ans la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le taux d'inoccupation des places standards dans la région de l'Atlantique a diminué d'une année sur l'autre : il est passé de 11 % en 2014 à 9,3 % cette année. L'Enquête de 2015 a porté sur 155 résidences et 6 835 places. Des 6 835 places, 37 % étaient des places standards. Une place standard est une place occupée par un résident qui reçoit un niveau standard (par opposition à un niveau assidu) de soins, c'est-à-dire moins d'une heure et demie de soins par jour.

La baisse des taux d'inoccupation dans la région est attribuable à l'augmentation soutenue de la demande émanant de la population vieillissante. En 2014, on comptait environ 430 000 personnes de 65 ans et plus dans l'Atlantique. À l'échelle provinciale, plus de 18 % de la population de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick est âgée de 65 ans et plus. À l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador, ces taux ne sont que légèrement inférieurs et se situent à 17,9 % et 17,7 %, respectivement.

Le taux d'inoccupation le plus faible a été relevé à Terre-Neuve-et-Labrador

Des 6 835 places visées par l'Enquête menée dans la région de l'Atlantique, la plus grande part, c'est-à-dire 2 299 places, est située à Terre-Neuve-et-Labrador. Le taux d'inoccupation dans chaque région de Terre-Neuve-et-Labrador a chuté cette année. Dans la région d'Avalon, le taux d'inoccupation global s'est établi à 11,2 % en 2015, contre 15,8 % l'an dernier. Dans le Centre et l'Est de la province, où il y a 19 résidences et plus de 900 résidents, le taux d'inoccupation a reculé de 11 points de pourcentage pour se situer à 15,8 % cette année. Finalement, au Labrador et dans l'Ouest de la province, le taux d'inoccupation a fléchi de plus de 12 % en glissement annuel pour se fixer à 4,2 % cette année. Malgré l'importante baisse subie dans chaque région, le taux d'inoccupation global à Terre-Neuve-et-Labrador, qui s'est chiffré à 11,9 %, était le plus élevé des quatre provinces de l'Atlantique. Les hauts taux d'inoccupation s'expliquent en grande partie par la propension culturelle des aînés à vouloir vieillir chez eux. De plus, parmi toutes les provinces du Canada, c'est Terre-Neuve-et-Labrador qui affiche le plus fort taux de propriétaires-occupants (plus de 77 %[2]).

Figure 2

Taux d'inoccupation selon le type d'unité
Places standards, région de l'Atlantique

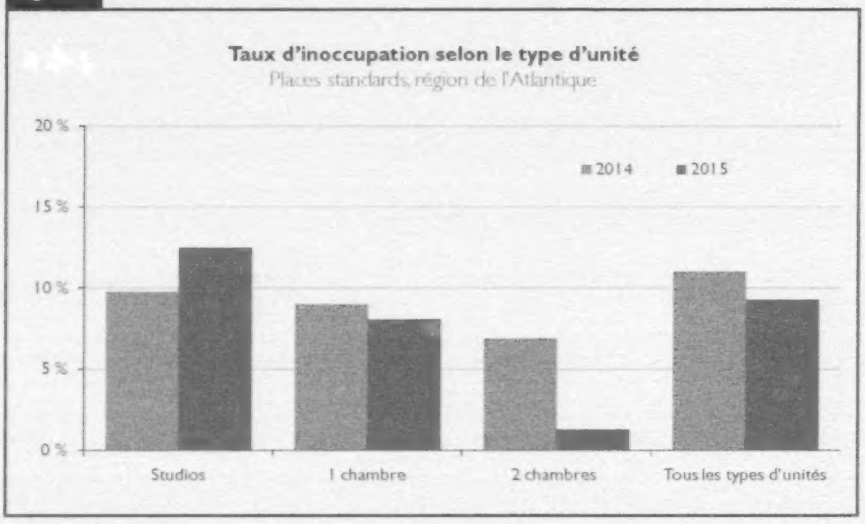

Source : SCHL

En Nouvelle-Écosse, 38 résidences ont fait l'objet de l'Enquête en 2015. À l'échelle des régions, les taux d'inoccupation ont évolué de façon contrastée. Dans la région du Sud et la vallée d'Annapolis, ainsi que dans la région du Nord et à Cape Breton, les taux d'inoccupation ont diminué pour se situer à 8,4 % et 1,9 %, respectivement. Les deux régions ont un nombre relativement petit d'unités et par conséquent, un léger changement dans le nombre d'unités vacantes peut avoir des incidences importantes sur le taux d'inoccupation global.

Inversement, à Halifax, où la majorité des résidents vivent, le taux d'inoccupation est monté de 6,4 % l'an dernier à plus de 10 % en 2015. La progression du taux d'inoccupation est en partie attribuable à la concurrence accrue provenant des logements locatifs, qui constituent une option de rechange intéressante pour les aînés autonomes en raison du nombre d'immeubles d'appartements neufs qui offrent des services visant à répondre aux besoins de la population

[2] Statistique Canada (Enquête nationale auprès des ménages de 2011)

vieillissante. Dans l'ensemble, la chute du taux d'inoccupation dans la région du Nord et à Cape Breton, conjuguée au léger recul dans la région du Sud et dans la vallée d'Annapolis, a plus qu'annulé la hausse enregistrée à Halifax, d'où la diminution de la proportion de logements vacants à l'échelle provinciale.

À l'Île-du-Prince-Édouard, le repli accusé dans le comté de Queens a contrebalancé la hausse observée dans les comtés de Kings et de Prince de sorte que le taux d'inoccupation, bien augmenté, soit demeuré élevé, s'établissant à 9,4 % cette année. Au Nouveau-Brunswick, le taux d'inoccupation global s'est chiffré à 9,9 % cette année, comparativement à 8,1 % l'an dernier. Au deuxième rang pour le pourcentage de résidents qui possèdent leur logement, derrière la population de Terre-Neuve-et-Labrador, les habitants du Nouveau-Brunswick préfèrent vieillir chez eux, ce qui a contribué à l'augmentation du nombre de places vacantes dans les résidences pour personnes âgées. En outre, l'essor récent de la construction de logements locatifs haut de gamme dans les centres urbains du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard a déplacé une partie de la demande provenant des aînés vers le marché locatif, au détriment des résidences pour personnes âgées. Même si les appartements n'offrent pas tous les mêmes services ou soins, ils offrent un niveau de vie élevé aux aînés indépendants et mobiles, souvent à un moindre coût.

Figure 3

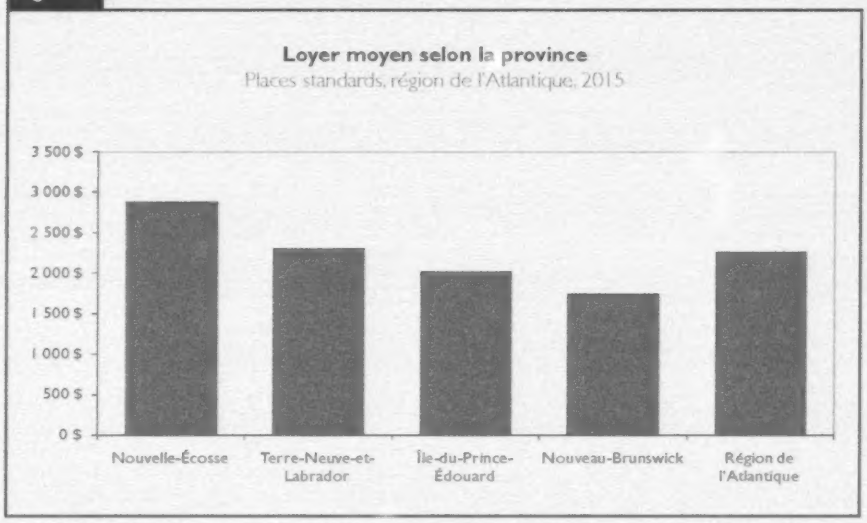

Source : SCHL

Figure 4

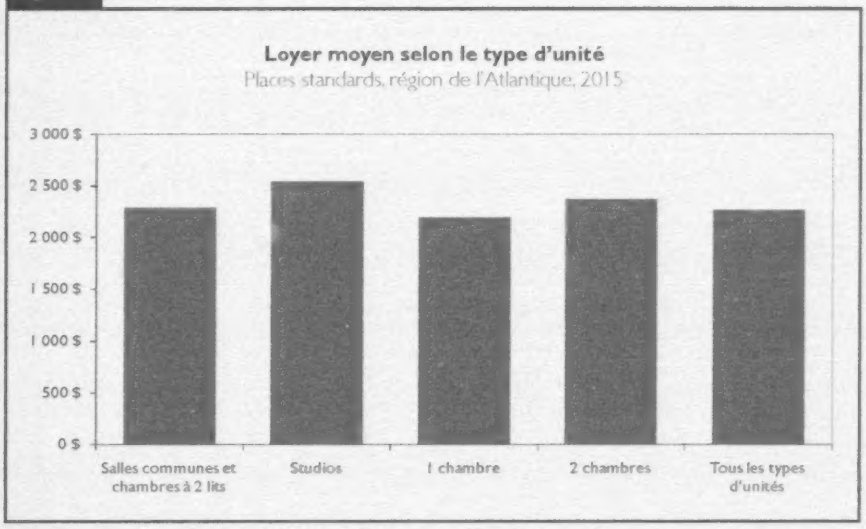

Source : SCHL

Taux d'inoccupation des places standards

Le taux d'inoccupation des places standards a poursuivi sa tendance descendante au Canada atlantique en 2015. Il avait atteint un sommet (plus de 15 %) en 2011, mais a constamment reculé depuis. Cette année, la proportion de logements vacants a diminué pour se situer à 9,3 %.

La Nouvelle-Écosse a enregistré le plus bas taux d'inoccupation : celui-ci est passé de 9,1 % en 2014 à 7,9 % en 2015. En Nouvelle-Écosse, plus de 60 % des places standards sont des unités d'une chambre. Cette année, une légère hausse de la demande de logements d'une chambre a fait baisser le taux d'inoccupation de plus de 4 points de pourcentage, à 6,1 %, ce qui a grandement contribué à la réduction du taux d'inoccupation global.

Le taux d'inoccupation à Terre-Neuve-et-Labrador, qui avait atteint plus de 22 % l'an dernier, est tombé à 8,5 %

cette année. Ce repli important s'explique par la diminution du taux d'inoccupation tant dans la catégorie des salles communes et chambres à deux lits que dans celle des logements d'une chambre, qui, pris ensemble, représentent environ 90 % de toutes les places standards dans la province. Dans la catégorie des salles communes et chambres à deux lits, le taux d'inoccupation est descendu de 35.5 % en 2014 à 16 % en 2015, alors que dans la catégorie des logements d'une chambre, il est passé de plus de 8 % l'an dernier à moins de 4 % cette année.

À l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, les données sur les taux d'inoccupation ont été supprimées cette année parce qu'elles n'étaient pas statistiquement fiables.

Les taux d'inoccupation selon les fourchettes de loyers ont varié dans les différentes régions en 2015. Sous l'effet de la demande accrue de résidences abordables pour personnes âgées, le taux d'inoccupation des logements se louant moins de 1 500 $, qui s'était établi à 7,7 % l'an dernier, a régressé pour se fixer à 3,9 % cette année. À l'opposé, le taux d'inoccupation des logements dont le loyer est égal ou supérieur à 2 500 $ est monté de 6,9 % en 2014 à 8,9 % en 2015.

Malgré cette tendance générale, les taux d'inoccupation dans les provinces ont varié d'une fourchette de loyers à l'autre. Au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, le taux d'inoccupation des logements dont le coût du loyer est inférieur à 1 500 $ était de 3,8 % et 5,4 %, respectivement. De plus, les marchés de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick sont très différents : 3 % des places standards dénombrées en Nouvelle-Écosse se louent à un prix inférieur à 1 500 $, tandis qu'au Nouveau-Brunswick, près de 40 % des places se louent moins de 1 500 $. À l'inverse, à Terre-Neuve-et-Labrador, le taux d'inoccupation était le plus faible et bien inférieur à la moyenne des quatre provinces dans la catégorie des logements les plus chers, c'est-à-dire ceux qui se louent 2 500 $ et plus.

Le loyer moyen le plus élevé a été enregistré en Nouvelle-Écosse

Le loyer mensuel moyen des places standards dans la région de l'Atlantique s'est fixé à 2 269 $ en 2015, comparativement à 2 415 $ l'année précédente. En Nouvelle-Écosse, où près des trois quarts des places se louent 2 500 $ ou plus par mois, le loyer moyen était le plus élevé, à 2 891 $. Au contraire, au Nouveau-Brunswick, où presque 40 % des places standards se louent à un prix inférieur à 1 500 $, le loyer moyen s'est établi à 1 750 $ cette année, par comparaison à 2 337 $ un an auparavant. À l'Île-du-Prince-Édouard, une forte réduction du loyer des logements d'une chambre a contribué à faire baisser le loyer moyen à 2 021 $ en 2015. À Terre-Neuve-et-Labrador, le loyer des places standards s'est accru pour situer à 2 312 $ cette année, contre 2 130 $ l'an dernier.

TABLEAUX COMPRIS DANS LE RAPPORT SUR LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES - ATLANTIQUE

Tableaux standards		Page
1.1	Taux d'inoccupation (%) des places standards selon le type d'unité	7
1.2	Taux d'inoccupation (%) des places standards selon la fourchette de loyers ($)	7
1.4	Univers, nombre de résidents et taux d'attraction (%)	8
2.1	Univers des places selon le type d'unité	9
2.2	Univers selon le type d'unité	9
2.3	Univers des unités standards selon la fourchette de loyers ($)	10
2.4	Proportion (%) d'immeubles où certains services sont offerts selon la taille de l'immeuble	10
2.5	Proportion (%) d'immeubles où les résidents ont accès à certaines commodités selon la taille de l'immeuble	11
3.1	Loyer moyen ($) des places standards selon le type d'unité	12

1.1 Taux d'inoccupation (%) des places standards selon le type d'unité
Région de l'Atlantique

Province	Salles communes et chambres semi-privées		Studios		1 chambre		2 chambres		Toutes les unités	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Terre-Neuve-et-Labrador	35,5	16,0	12,2	**	8,2	3,9	**	**	22,6	8,5
Ile-du-Prince-Edouard	9,6	**	11,5	**	4,1	**	**	**	9,0	**
Nouvelle-Ecosse	**	**	7,5	12,5	10,8	6,1	6,3	3,2	9,1	7,9
Nouveau-Brunswick	16,0	**	7,5	**	8,7	**	8,6	**	8,7	**
Région de l'Atlantique	**25,9**	**	**9,8**	**12,5**	**9,0**	**8,1**	**6,9**	**1,3**	**11,0**	**9,3**

Sont exclues des données ci-dessus les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus).

1.2 Taux d'inoccupation (%) des places standards selon la fourchette de loyers ($)
Région de l'Atlantique

Province	Moins de 1 500 $		1 500 à 1 999 $		2 000 à 2 499 $		2 500 $ et plus		Total des places dont le loyer est connu	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Terre-Neuve-et-Labrador	**	**	35,3	17,3	8,5	**	9,7	3,2	22,8	8,5
Ile-du-Prince-Edouard	**	**	11,9	**	10,0	**	8,9	**	9,8	**
Nouvelle-Ecosse	5,0	5,4	17,2	10,4	20,0	3,6	7,2	8,2	9,1	7,9
Nouveau-Brunswick	10,5	3,8	4,1	**	10,2	**	5,4	18,2	8,7	**
Région de l'Atlantique	**7,7**	**3,9**	**23,5**	**	**10,6**	**	**6,9**	**8,9**	**11,1**	**9,3**

Sont exclues des données ci-dessus les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus). Les frais exigés pour une seconde personne sont également exclus du calcul.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** : Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité /fiabilité statistique - : Aucun logement/pas d'univers

1.4 Univers, nombre de résidents et taux d'attraction (%)
Région de l'Atlantique

Région	Nombre total de places	Taux d'inoccupation global (%)		Nombre de résidences	Nombre de résidents	Population estimative des 75 ans et plus[1]	Taux d'attraction[2] (%)
		2014	2015				
Terre-Neuve-et-Labrador	2 299	20,0 a	11,9 a	42	2 045 b	36 900	5,5
Région d'Avalon	769	15,8 a	11,2 a	15	691 b		
Centre et Est	1 066	26,8 a	15,8 d	19	908 d		
Labrador et Ouest	464	12,6 a	4,2 b	8	446 c		
Ile-du-Prince-Edouard	953	8,7 b	9,4 c	23	**	11 600	**
Comtés de Kings et de Prince	420	7,9 b	10,2 d	11	**		
Queens	533	9,3 b	**	12	**		
Nouvelle-Ecosse	1 443	9,0 b	7,7 b	38	1 439 b	75 100	1,9
Halifax	665	6,4 b	10,3 c	10	652 d		
Nord de la N.-E. et Cape Breton	363	13,2 a	1,9 b	8	**		
Sud de la N.-E. et vallée de l'Annapolis	415	8,9 b	8,4 b	20	403 d		
Nouveau-Brunswick	2 140	8,1 b	9,9 c	52	**	60 100	**
Nord-Ouest, Nord-Est et Centre	1 001	9,5 b	**	30	894 c		
Sud-Ouest et Sud-Est	1 139	7,0 b	**	22	**		
Région de l'Atlantique	**6 835**	**11,7** b	**10,0** c	**155**	**6 336** b	**183 700**	**3,4**

[1] Sources: Statistique Canada, Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, no 91-520-X au catalogue - Tableau 11.

[2] Taux d'attraction : estimation de la proportion de la population des 75 ans et plus vivant dans les résidences incluses dans l'univers de l'Enquête.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** : Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité /fiabilité statistique - : Aucun logement/pas d'univers

2.1 Univers des places selon le type d'unité
Région de l'Atlantique

Province	Salles communes, chambres semi-privées	Studios	1 chambre	2 chambres et plus	Toutes les unités
Terre-Neuve-et-Labrador	1 120	238	929	12	2 299
Ile-du-Prince-Edouard	296	348	277	32	953
Nouvelle-Ecosse	44	335	942	122	1 443
Nouveau-Brunswick	100	341	1 518	181	2 140
Région de l'Atlantique	**1 560**	**1 262**	**3 666**	**347**	**6 835**

2.2 Univers selon le type d'unité
Région de l'Atlantique

Province	Salles communes, chambres semi-privées	Studios	1 chambre	2 chambres et plus	Toutes les unités
Terre-Neuve-et-Labrador	1 120	238	929	12	2 299
Places standards	167	49	302	2	520
Places non standards	583	45	551	10	1 189
Places inconnus	370	144	76	-	590
Ile-du-Prince-Edouard	296	348	277	32	953
Places standards	22	5	80	8	115
Places non standards	68	43	103	-	214
Places inconnus	206	300	94	24	624
Nouvelle-Ecosse	44	335	942	122	1 443
Places standards	14	309	693	91	1 107
Places non standards	30	2	33	1	66
Places inconnus	-	24	216	30	270
New Brunswick	100	341	1 518	181	2 140
Places standards	20	111	590	86	807
Places non standards	28	1	294	-	323
Places inconnus	52	229	634	95	1 010
Région de l'Atlantique	**1 560**	**1 262**	**3 666**	**347**	**6 835**
Places standards	223	474	1 665	187	2 549
Places non standards	709	91	981	11	1 792
Places inconnus	628	697	1 020	149	2 494

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
[ASR] : Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité /fiabilité statistique - : Aucun logement/pas d'univers

2.3 Univers des places standards selon la fourchette de loyers ($)
Région de l'Atlantique

Province	Moins de 1 500 $	1 500 à 2 499 $	2 000 à 2 499 $	2 500 $ et plus
	% du total[1]	% du total[1]	% du total[1]	% du total[1]
Terre-Neuve-et-Labrador	**	43,6	35,8	20,6
Ile-du-Prince-Edouard	19,5	**	**	**
Nouvelle-Ecosse	3,3	12,4	10,9	73,5
Nouveau-Brunswick	38,7	20,0	28,3	13,0
Région de l'Atlantique	**18,1**	**22,4**	**23,9**	**35,6**

[1] Pourcentage du nombre total de places dont le loyer est connu

Sont exclues des données ci-dessus les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus).

2.4 Proportion (%) d'immeubles où certains services sont offerts[1] selon la taille de l'immeuble
Règion de l'Atlantique

Province	Repas				Services médicaux sur place	Soins infirmiers sur place[2]	Système d'appel 24 h	Pharmacie
	Optionnels	Nombre de repas inclus dans le loyer						
		1	2	3				
Terre-Neuve-et-Labrador	0,0	0,0	0,0	100,0	**	**	86,3	5,2
10 à 49	**	**	**	100,0	**	**	**	**
50 à 89	0,0	0,0	0,0	100,0	**	0,0	**	0,0
90 et plus	**	**	**	100,0	**	**	100,0	**
Ile-du-Prince-Edouard	**	**	**	100,0	**	52,2	100,0	**
10 à 49	**	**	**	100,0	**	**	100,0	**
50 à 89	**	**	**	**	**	**	**	**
90 et plus	**	**	**	**	**	**	**	**
Nouvelle-Ecosse	0,0	**	**	**	78,5	**	89,3	**
10 à 49	0,0	**	**	**	**	**	85,3	**
50 à 89	**	**	**	**	100,0	**	100,0	**
90 et plus	**	**	**	**	**	**	**	**
Nouveau-Brunswick	**	**	0,0	91,0	**	**	100,0	**
10 à 49	0,0	0,0	0,0	100,0	**	**	100,0	**
50 à 89	**	**	**	**	**	**	100,0	**
90 et plus	**	**	**	**	**	**	**	**
Région de l'Atlantique	**0,8**	**	**6,7**	**86,3**	**55,7**	**24,6**	**93,7**	**7,8**
10 à 49	0,0	3,7	**	89,5	**	**	92,3	**
50 à 89	**	**	**	81,7	**	**	95,7	**
90 et plus	**	**	**	**	**	**	100,0	**

[1] On considère que les services sont compris dans les loyers d'un immeuble donné s'ils sont inclus dans le loyer de la majorité des places.

[2] Incluent également les soins offerts par les infirmiers et infirmières auxiliaires.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** : Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité /fiabilité statistique - : Aucun logement/pas d'univers

2.5 Proportion (%) d'immeubles où les résidents ont accès à certaines commodités[1] selon la taille de l'immeuble
Région de l'Atlantique

Province	Services de transport	Piscine	Piscine thermale/spa	Salle de cinéma	Salle d'exercice	Internet
Terre-Neuve-et-Labrador	85,6	0,0	**	**	**	**
10 à 49	92,6	**	**	**	**	**
50 à 89	**	0,0	**	**	**	**
90 et plus	100,0	**	**	**	**	**
Ile-du-Prince-Edouard	**	**	**	**	**	**
10 à 49	**	**	**	**	**	**
50 à 89	**	**	**	**	**	**
90 et plus	**	**	**	**	**	**
Nouvelle-Ecosse	78,6	0,0	2,6	**	**	90,4
10 à 49	**	0,0	3,6	**	**	86,7
50 à 89	87,1	**	**	**	**	100,0
90 et plus	**	**	**	**	**	**
Nouveau-Brunswick	**	**	**	**	**	**
10 à 49	**	0,0	0,0	**	**	**
50 à 89	**	**	**	**	**	100,0
90 et plus	**	**	**	**	**	**
Région de l'Atlantique	**79,1**	**0,8**	**5,9**	**	**29,7**	**78,0**
10 à 49	77,0	0,0	1,0	**	**	77,2
50 à 89	79,4	**	**	**	**	**
90 et plus	100,0	**	**	**	**	88,6

[1] On considère que les services sont compris dans les loyers d'un immeuble donné s'ils sont inclus dans le loyer de la majorité des places.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** : Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité /fiabilité statistique - : Aucun logement/pas d'univers

3.1 Loyer moyen ($) des places standards selon le type d'unité
Région de l'Atlantique

Province	Salles communes et chambres semi-privées		Studios		1 chambre		2 chambres		Toutes les unités	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Terre-Neuve-et-Labrador	2 059	2 192	2 105	**	2 890	2 304	**	**	2 130	2 312
Île-du-Prince-Édouard	2 658	2 063	2 774	**	2 818	1 833	**	**	2 785	2 021
Nouvelle-Écosse	**	**	2 707	2 796	2 646	2 835	2 082	3 617	2 557	2 891
Nouveau-Brunswick	2 267	2 604	2 343	1 834	2 233	1 756	3 263	**	2 337	1 750
Région de l'Atlantique	**2 234**	**2 291**	**2 464**	**2 542**	**2 386**	**2 191**	**2 643**	**2 376**	**2 415**	**2 269**

Sont exclues des données ci-dessus les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus).

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** : Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité /fiabilité statistique - : Aucun logement/pas d'univers

Méthode d'enquête

La Société canadienne d'hypothèques et de logement réalise l'enquête sur les résidences pour personnes âgées en février et mars. Cette enquête annuelle est devenue nationale en 2009 et porte depuis sur tous les centres des dix provinces. Sont comprises dans l'univers d'enquête les résidences d'initiative privée et les résidences sans but lucratif.

Pour être incluses dans l'enquête, les résidences doivent :

- ✓ Avoir au moins une unité non subventionnée.
- ✓ Avoir ouvert leurs portes depuis au moins un an, autrement dit elles devaient être en exploitation avant janvier 2012 pour être incluses dans l'enquête de 2013.
- ✓ Compter au moins dix unités locatives (au Québec, en Ontario et dans les Prairies) ou cinq unités locatives (dans l'Atlantique et en Colombie-Britannique).
- ✓ Offrir sur place un service de repas.
- ✓ Ne pas admettre uniquement des résidents requérant des soins de longue durée ou soins assidus complexes (c'est-à-dire une heure et demie et plus de soins par jour). Les établissements de soins de longue durée et les maisons de soins infirmiers, par exemple, sont donc exclus de l'enquête.
- ✓ Offrir des unités locatives (les unités offertes en location viagère ou en copropriété sont exclues de l'Enquête).
- ✓ Compter au moins 50 % de locataires âgés de 65 ans ou plus.

L'enquête sur les résidences pour personnes âgées est un recensement; elle ne porte pas sur un échantillon. Toutes les résidences pour personnes âgées au Canada qui répondent aux critères ci-dessus sont donc incluses dans l'enquête. L'univers d'enquête de la région du Québec peut inclure des résidences privées qui ne répondent pas aux conditions d'obtention d'un certificat de conformité.

L'enquête a été menée par téléphone, télécopieur et courriel. L'information a été obtenue du propriétaire, du gestionnaire ou de l'administrateur de la résidence. Les résultats de l'enquête témoignent de la conjoncture du marché au moment de sa réalisation. Ils sont pondérés en fonction des taux de non-réponse, de façon à refléter l'univers d'enquête. Pour en savoir davantage sur la fiabilité des données, cliquez ici.

Toutes les données publiées, sauf celles qui concernent l'arrivée sur le marché d'unités neuves, visent uniquement les résidences qui, au moment de l'enquête, étaient ouvertes depuis au moins un an.

Définitions

Place : Espace résidentiel locatif. Exemples : un lit dans une chambre à deux lits ou une salle commune, une chambre individuelle, un studio ou un logement d'une ou de deux chambres. Dans la plupart des cas, il y a une seule place par unité. Les cas faisant exception sont ceux où l'unité est divisée et peut être louée à plus d'une personne, comme les chambres à deux lits et les salles communes. Sauf indications contraires, les données sur les places se rapportent à toutes les places, peu importe le type d'unité.

Place standard : Place occupée par un résident qui reçoit un niveau standard de soins (moins d'une heure et demie de soins par jour) ou qui n'a pas à payer de frais supplémentaires pour recevoir des soins assidus. Le terme utilisé pour désigner ce type de place peut varier d'une région à l'autre du pays.

Place avec soins assidus : Place occupée par un résident qui paye des frais supplémentaires pour recevoir des soins assidus (au moins une heure et demie de soins par jour) que nécessite son état, par exemple s'il est atteint de la maladie d'Alzheimer ou de démence ou si sa mobilité est réduite.

Place de soins de relève : Place servant à loger temporairement une personne âgée qui réside habituellement ailleurs que dans la résidence.

Place hors marché ou subventionnée : Place dont le loyer est inférieur au loyer du marché ou place occupée par un résident subventionné.

Loyer : Montant mensuel que paient les résidents pour occuper leur place et obtenir tous les services obligatoires. Le loyer des places vacantes correspond au montant que demande le propriétaire.

Place vacante : Place qui n'est pas occupée au moment de l'enquête et qui est prête à accueillir un nouveau locataire.

Taux d'attraction : La majorité des personnes vivant en résidence appartiennent au groupe d'âge de 75 ans et plus. Le taux d'attraction des résidences d'un centre urbain est le rapport entre le nombre de résidents recensés dans l'enquête pour ce centre et le nombre estimatif de personnes âgées de 75 ans et plus dans la population de ce même centre, multiplié par 100.

Remerciements
L'Enquête sur les résidences pour personnes âgées ne pourrait pas être effectuée sans la collaboration des propriétaires des résidences et de leur personnel. La SCHL les remercie du temps et des efforts qu'ils ont consacrés à lui fournir des renseignements exacts. Grâce à leur contribution, la SCHL est en mesure de publier des données et des analyses qui profitent à l'ensemble du secteur de l'habitation.

Confidentialité
Tous les renseignements fournis dans le cadre de cette enquête demeurent strictement confidentiels. La SCHL s'en sert uniquement pour produire des statistiques et des ensembles de données anonymes qui ne permettent pas d'identifier des particuliers, des ménages, des entreprises ou des immeubles.

LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, et ce, depuis plus de 65 ans.

En collaboration avec d'autres intervenants du secteur de l'habitation, elle contribue à faire en sorte que le système canadien de logement demeure l'un des meilleurs du monde. La SCHL aide les Canadiens à accéder à un large éventail de solutions de logements durables, abordables et de qualité, favorisant ainsi la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à l'adresse suivante : www.schl.ca ou suivez nous sur Twitter, YouTube et Flickr.

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274. De l'extérieur du Canada : 613-748-2003 (téléphone); 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée. C'est rapide et pratique! Visitez le www.schl.ca/marchedelhabitation.

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au www.schl.ca/marchedelhabitation.

© 2015, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez communiquer avec le Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH); courriel : chic@schl.ca – téléphone : 613-748-2367 ou 1-800-668-2642.

Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH :
Titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

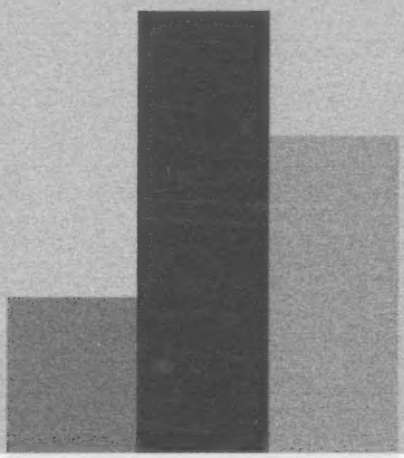

RAPPORTS GRATUITS EN LIGNE :

- Statistiques du logement au Canada
- Rapport de l'Enquête auprès des copropriétaires
- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Perspectives du marché de l'habitation, Canada
- Perspectives du marché de l'habitation : Faits saillants – Canada et les régions
- Perspectives du marché de l'habitation, grands centres urbains
- Tableaux de données sur le marché de l'habitation : Quelques centres urbains du Centre-Sud de l'Ontario
- Actualités habitation, Canada
- Actualités habitation, grands centres urbains
- Actualités habitation, régions
- Statistiques mensuelles sur l'habitation
- Perspectives du marché, Nord du Canada
- Tableaux de données provisoires sur les mises en chantier
- Rapport sur le marché locatif : Faits saillants provinciaux
- Rapport sur le marché locatif, grands centres urbains
- Statistiques sur le marché locatif
- Construction résidentielle en bref, centres urbains des Prairies
- Rapports sur les résidences pour personnes âgées

Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!

Cliquez sur www.schl.ca/marchedelhabitation pour consulter ou télécharger des publications ou encore pour vous abonner.

Les rapports électroniques du Centre d'analyse de marché de la SCHL procurent une foule de renseignements détaillés sur les marchés national, provinciaux, régionaux et locaux.

- **Prévisions et analyses :** renseignements sur les tendances futures du marché de l'habitation aux échelles locale, régionale et nationale.
- **Données et statistiques :** renseignements sur les différents aspects du marché de l'habitation – mises en chantier, loyers, taux d'inoccupation, et beaucoup plus!

PORTAIL DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DE L'HABITATION

Les données sur l'habitation comme vous les voulez

Information à un emplacement centralisé

Accès rapide et facile

Données à l'échelle d'un quartier

schl.ca/portailmh

66249_2015_A01